

LES **CAHIERS** DE L'**HISTOIRE** DE LA METALLURGIE

Publication de l'Institut C.G.T. d'Histoire Sociale de la Métallurgie



1968 ET LES METALLOS

1968, une date qui résonne dans la mémoire du monde du travail et des métallurgistes en particulier.

Rien ne sera plus comme auparavant

Non pas parce qu'il n'existait rien ; il y avait eu d'autres moments : **1936/1945**, des moments forts avec de grandes conquêtes sociales ; mais **1968**, pour les travailleurs, c'est la liberté syndicale qui pénètre dans les ateliers services et bureaux.

Le droit syndical à l'entreprise pénétrait dans la sacro-sainte propriété privée.

Nous avons enfin le droit d'exister légalement dans les usines de la métallurgie, de distribuer nos tracts sans être poursuivis par une nuée de gardes-chiourmes, de réunir les syndiqués sans demander l'autorisation, d'organiser des débats avec les salariés et d'ester en justice ; des délégués syndicaux reconnus.

L'autoritarisme patronal avait pris un sale coup de vieux.

Mai et Juin 1968 représente le plus grand mouvement social que la France ait connu.

Plus de 10 millions de grévistes et la plupart des lieux de travail sont occupés par les salariés de toutes catégories hommes et femmes.

Ils veulent que cesse cette vieille dictature patronale et les cahiers de revendications démontrent qu'ils en ont marre de l'exploitation de la force de travail telle qu'elle se pratiquait à cette époque.

Ils revendiquent l'amélioration de leur pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail, la protection sociale et les conventions collectives pour une nouvelle reconnaissance des qualifications etc...

Nous étions alors en plein régime gaulliste, un régime qui s'est installé en 1958 et qui veut sa revanche sur les acquis sociaux de 1945.

Des sommes considérables sont engagées pour moderniser le pays et restructurer le capital.

Les travailleurs, eux, n'avaient qu'à digérer ces évolutions en cours et se taire ; leur besoins passaient en dessous de la table.

Dés lors, des murmures on va passer au « tam-tam » revendicatif qui deviendra de plus en plus assourdissant.

A partir de 1960, de nombreuses luttes dans la métallurgie vont exprimer ce ras-le-bol et cet espoir de vivre autrement dans une société libérée du carcan patronal.

Le mur gaulliste et patronal n'allait pas tarder à se lézarder.

1968, n'arrive donc pas par hasard et dans un ciel serein

L'étouffement était à son comble dans les usines de la métallurgie et ailleurs et dans les universités en 1968.

Une étincelle pouvait faire sauter le baril de poudre.

La répression étudiante alluma la mèche et l'explosion se produisit et les métallos allaient être les premiers à occuper leurs usines pendant près de six semaines.

Il s'en est suivi un grand moment revendicatif, un rapport de force inégalé, une joie de lutter et un esprit de solidarité remarquable de tous les travailleurs dans une grande unité retrouvée.

la démocratie syndicale et ouvrière

Certes des conflits de prédominance existaient mais la démocratie syndicale et ouvrière permettait de les dépasser.

Plus de 2 millions huit cent mille métallos participèrent à ce grand moment de luttes et d'occupations des usines.

Ils obtinrent des choses incomparables pour l'époque (voir intervention au 38ème congrès de la FTM CGT ci-jointe).

Ce printemps de 1968 est aujourd'hui la cible du pouvoir, derrière se cache la volonté d'étouffer à nouveau les libertés et droits des salariés, à toucher à de nombreux acquis de l'époque comme les indemnités de la maladie, la prime d'ancienneté et j'en passe.

Les médias aussi s'attaquent à 1968 et veulent le circonscrire à la révolte étudiante pour mieux démolir cette lutte revendicative.

Notre **IHS CGT de la métallurgie**, encourage donc tous les militants actuels et anciens à retracer ces événements dans leur entreprises et localité, à créer les conditions de témoignages des acteurs de cette si belle épopée.

L'IHS CGT est à votre disposition pour aider à de telles initiatives ; ne laissons pas **Mai et Juin 68** aux mains du patronat.

On dit souvent que l'histoire ne se répète pas, c'est vrai ; mais elle peut bégayer et un **nouveau 68** d'aujourd'hui avec les hommes et femmes de maintenant, on en aurait vraiment besoin.

Bernard Lamirand
Président de l'IHS CGT Métallurgie



N° 23 Avril 2008

Les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie
94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris
Tél : 01.53.36.46.00. Fax : 01.53.36.86.38
<http://www.ftm-cgt.fr>
e-mail : ihs@ftm-cgt.fr
Imprimé par nos soins.

Sommaire

1968 et les métallos P. 1
La vie de l'IHS P. 2

Les dossiers de la métallurgie
Mai-Juin 1968

Un grand moment syndical
Paginé de I à IV

Simone Gillot P.3
MACIF P.4

Maquette et rédaction :
JP Elbaz

■ L'Histoire sociale bien présente au Congrès des métaux

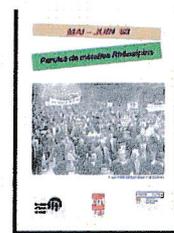
L'IHS Métallurgie qui a concrétisé plus que jamais son rôle d'outil syndical a été fortement présente du 17 au 21 mars 2008 au 38^{ème} congrès de Lyon.



Le partage d'un espace commun avec l'UFM de la Région Parisienne, l'Association A. Croizat et l'IHS Rhône Alpes a constitué un véritable pôle d'attraction pour les délégués des syndicats. La présence de nombreux camarades du C.A. nous a permis une animation sur les enjeux que représente la réappropriation de l'histoire de notre Fédération et de

ses syndicats pour la cohérence revendicative.

Au-delà, de la référence à notre histoire dans le rapport introductif au congrès, (1968 et la longue tradition anti-social de l'UIMM), l'hommage aux disparus(es), présentés par JF Caré et la présentation du 40^{ème} anniversaire de 1968 par B. Lamirand (voir dossier) ont été largement appréciés.



La brochure réalisée en coopération avec l'IHS Rhône-Alpes, remise à chaque délégué(e)

■ Paroles des acteurs de 1968 dans le bastion de non droits de l'automobile



Une Exposition, Un Film!

Si rien n'a été accordé aux métallos en général, dans le prolongement de leurs luttes pendant le mois de juin du fait que l'UIMM entendait restreindre et interprété le contenu du « constat de Grenelle », chez Citroën ce sont la ténacité et la solidarité qui plient cette direction rompue au combat anti-syndical.

En entreprenant à partir des archives et des témoignages sur l'ensemble des sites de production, la réalisation d'une exposition et d'un film, l'Association d'Histoire Citroën entend porter une contribution inédite sur le point d'orgue du plus grand affrontement de classe du 21^{ème} siècle.

■ Association CGT de l'histoire sociale de la SNECMA l'Assemblée Annuelle du 31 janvier 2008 à Montreuil



Bureau élu le 31 janvier 2008.
C. Godart, T. Sovy, H. souques,
P. Morre, M. Gasnier, J. Perrot,
L. Esquilat, C. Guilbert,
G. Mamorstein, H. Vilaine,
S. Boucheny, P. Benoît.

Ce fut l'occasion de mesurer le chemin parcouru en trois années d'existence, de vérifier l'utilité, le sérieux de l'AHS – SNECMA. Cinq bulletins tirés à 250 exemplaires papiers, et diffusés sur e-mail. Un livre sur l'histoire de l'entreprise, élément important de notre financement. Une brochure document à 300 exemplaires sur « La lutte contre le présentisme » à la fin des années

1970-1980 et signe encourageant, la progression de nos adhérents individuels et collectifs.

Nous voulons faire plus, et, mieux avec une bulletin n° 6 puis deux autres à paraître avant la fin 2008 relatant les événements de mai 1968 dans l'entreprise. Nous en publierons l'intégralité dans une brochure.

Serge Boucheny
Président de l'association.

GILLOT Simone



Née à Sigy-en-Bray (Seine-Inférieure) le 5 avril 1912. Arrivée en région parisienne

à l'âge de dix-sept ans, elle fut embauchée en 1929 à l'usine des lignes télégraphiques et téléphoniques (LTT) à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) en qualité d'OS bobineuse puis sur les presses Bliss. En 1933, elle fut licenciée par manque de travail mais, début 1934, elle fut embauchée chez Hispano-Suiza à Bois-Colombes (Seine) comme OS sur les tours. Envoyée en stage à l'atelier de soudure de l'usine, elle fut reçue au brevet de soudure à l'autogène pour être ensuite orientée au stellitage des soupapes d'avion (soudo-brasure), travail à la fois pénible et délicat puisque contrôlé au microscope.

Simone Gillot participa aux manifestations antifascistes de février 1934 et, l'année suivante, fut élue déléguée CGTU. Elle prit une part active à la grève de juin 1936 chez Hispano et adhéra au Parti communiste.

Durant la guerre d'Espagne (1937), elle se vit confier la responsabilité de trente enfants réfugiés en

France, entièrement parrainés et pris en charge par l'ensemble des 800 travailleurs d'Hispano, versant, chaque quinzaine, une heure de leur salaire.

Le 30 novembre 1938, elle fut sanctionnée pour avoir fait grève et, en juin 1940, elle quitta son domicile de Bezons pour se replier, avec les ouvriers professionnels d'Hispano, réquisitionnés pour la fabrication de matériel de guerre, à Soues près de Tarbes (Hautes-Pyrénées). Mais, deux mois et demi plus tard, la direction d'Hispano-Suiza donnait l'ordre de retour à Bois-Colombes.

En septembre 1940, Simone organisa, avec les femmes de Bezons, Argenteuil, Houilles, Sannois, la solidarité aux prisonniers de guerre et emprisonnés politiques. Elle aida ensuite à la reconstitution clandestine du Secours populaire français dont elle devint la secrétaire pour la région ouest de Paris.

Après une perquisition par la police à son domicile, elle dut passer à la clandestinité. Elle prit ensuite la direction du Secours populaire en région Paris-Est et elle adhéra au Front national en mai 1941. L'année suivante, en mars, des responsabilités à l'échelon national lui furent confiées, aux côtés d'Auguste Gillot, à Paris et dans l'Eure. De 1943 et jusqu'à la libération de Paris, elle assura les liaisons avec les différents membres

du Conseil national de la Résistance et les délégués du général de Gaulle. Elle participa aux combats pour la libération de Paris en août 1944.

Devenue secrétaire particulière d'Auguste Gillot, maire de Saint-Denis (août 1944), elle l'épousa à Ivry-sur-Seine le 30 août 1945 et devint mère de deux filles Claudie née le 13 octobre 1945 et Pierrette née le 14 novembre 1946. Éluë présidente de l'Union des Femmes françaises de Saint-Denis, elle devint membre du Conseil national de l'UFF et le demeura de 1945 à 1952.

Ayant entrepris des études d'infirmière, elle obtint le diplôme d'État. Dès 1953, elle fut sollicitée par le docteur Lamaze, un des pionniers en France de l'accouchement sans douleur, devint son élève et se consacra pendant vingt ans à la méthode psychoprophylactique de l'accouchement sans douleur à la maternité de Saint-Denis qu'elle dirigea pendant 20 ans. Ses obsèques sont déroulés vendredi 28 mars, à 16 heures, au cimetière communal de Saint-Denis.

Titulaire de la légion d'honneur, de la Médaille de la Résistance, de la Croix du combattant volontaire, Chevalier de l'ordre Républicain du Mérite civique et militaire,



Adhésions et Cotisation annuelle

Syndicat - UL - USTM - CCM - 80 €

moins de 50 adhérents 20 €

CGT Individuel : 20 €

Organisme - Association - Bibliothèque : 80 €

Rédiger le chèque à l'ordre de :

"Institut CGT d'Histoire sociale de la métallurgie"

A renvoyer à Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie à l'attention de zahoua

94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cette adhésion inclut **"les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie"**.

Chaque année, les accidents à la maison font plus de victimes que les accidents de la route. Pour apprendre les gestes sûrs du quotidien, la Macif a développé un programme de prévention qui sensibilise des milliers de personnes dans toutes les régions de France.



**LA SOLIDARITÉ
EST UNE FORCE**

Mai-Juin 1968 Un grand moment syndical

Bernard Lamirand

Président de l'IHS Métallurgie CGT

à l'inauguration de l'expo 1968 au 38^e Congrès à Lyon.

Pour vous donner un éclairage sur l'exposition concernant les événements de 1968, permettez-moi de vous en rappeler le contexte.

1968 représente le plus grand mouvement de l'histoire du monde du travail en France: plus de 10 millions de salariés se mirent en grève et occupèrent les ateliers, services et bureaux pendant plusieurs semaines.

Un mouvement démocratique avec un grand esprit unitaire des travailleurs.

Les événements de 1968 ne sont pas arrivés dans un ciel serein.

Il faut partir de 1958 pour saisir ce mouvement. C'est l'année qui marque l'installation de la cinquième république avec un pouvoir personnel et autoritaire gaulliste.

Un pouvoir qui n'accepte pas de faire évoluer les pratiques sociales.

En effet, les usines ne sont plus celles où l'on travaille « à la Zola » ; l'arrivée de nouvelles technologies modifie fondamentalement les procédés de travail.

Il y a toujours une classe ouvrière majoritaire, mais les ingénieurs, cadres et techniciens sont de plus en plus nombreux.

Les femmes apparaissent plus nombreuses dans les professions de la métallurgie.

L'appareil productif, encore aux mains de familles puissantes du capitalisme d'avant guerre, évolue vers des entités multinationales.

Le mouvement syndical, puissant à la libération, est amoindri ; la division syndicale bat son plein.

Mais tous ces changements produisent des premiers effets avec des jeunes qui refusent de faire la guerre d'Algérie.

Durant cette période de 1958 à 1968 le mouvement social prend de

l'ampleur.

On peut situer plusieurs phases de ce mouvement.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
RÉFÉRENDUM
OUI | نعم



Les ALGÉRIENS diront "OUI" à la MÉTROPOLE
La MÉTROPOLE dira "OUI" à l'ALGÉRIE NOUVELLE
Nous dirons tous "OUI" à de GAULLE

ASSOCIATION NATIONALE POUR LE SOUTIEN DE L'ACTION
DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Département Régions d'Algérie /
ALGER : 23, Boulevard Carnot - Tél. 63 01 97 et 98
ORAN : 10, Rue de Général Bachelot - Tél. 222 26
CONSTANTINE : 7 bis, Rue de Verdun - Tél. 20 87

Les facteurs déclenchants dans la métallurgie

On note des luttes vite réprimées au moment où la guerre d'Algérie entre dans sa phase finale, particulièrement au Creusot où pendant plus d'un mois, en 1962, les grévistes vont complètement bloquer les installations pour des augmentations de salaires.

Des mouvements importants de la sidérurgie Lorraine.

Les congrès de la FTM CGT, dans cette période, montrent un développement des luttes revendicatives sur les salaires et les conditions de travail.

Jean Breteau déclare « il n'y a pas de petites revendications ».

La fédération des Métaux cherche à retrouver l'Unité syndicale à travers des initiatives concrètes sur les conditions de travail, les classifications, la formation professionnelle.

Ces luttes prennent de la dimension avec l'arrivée de nouvelles couches de travailleurs et en particulier les ICT, qui ont des revendications particulières concernant l'établissement de nouvelles

grilles des salaires et des classifications.

Des luttes se développent parmi les jeunes pour en finir avec les abattements salariaux.

Des revendications surgissent pour la reconnaissance des ouvriers spécialisés (des grèves importantes des OS dans les usines automobiles et notamment à Renault Billancourt et Au Mans, Flins) où des conflits éclatent et s'amplifient après 1968.

Les jeunes sont embauchés massivement dans les technologies de l'Aéronautique, de l'électronique, de la machines outils, de la sidérurgie, ils réclament plus de liberté dans leur travail et ne supportent plus le côté inquisiteur des chefs fidèles au vieux patronat paternaliste.

Le ras le bol s'exprime, 1963 fut l'année des 8 millions de journées de grèves, un record dans le genre.

De Gaulle reçoit son premier camouflet avec les mineurs qui entrent en grève pour leurs salaires et leurs conditions de travail.

Tous les puits de mines sont occupés.

La grève durera plusieurs semaines ; De Gaulle, devant la pénurie de charbon touchant toute l'industrie et les usagers dut céder. Les luttes dès 1965 vont prendre alors une autre tournure.

Ces luttes dans les entreprises dépassent les problèmes de division qui demeurent au niveau national.

Cependant les choses bougent à ce niveau : la CFTC, en proie à une dure bataille entre les tenants d'une ligne de collaboration avec le patronat et une autre ligne qui a combattu pour la paix en Algérie,

évolue avec des militants chrétiens de gauche.

La CFTC en 1964 se transforme en CFDT.

Ce changement créé les conditions d'un accord d'unité d'action CGT CFDT en 1966.



Les choses vont vite évoluer et le nombre de conflits recensés par la fédération CGT de la métallurgie va aller en se multipliant en 1966/1967.

Une grande grève va marquer cette période : celles des ICT des chantiers navals de l'Atlantique à Nantes en 1967.

Le début 1968 marque alors une évolution qualitative de ces luttes, les cahiers de revendications apparaissent jusqu'au confins des bureaux directoriaux, les femmes réclament l'égalité avec les hommes.

L'Union des métaux relate cet instant par un article de Lucien Chavrot, secrétaire général adjoint de la FTM CGT ce qui pourrait se produire. Le tam-tam revendicatif devient assourdissant dans les usines de l'Aérospatiale de Toulouse. Le 1^{er} mai 1968 fut imposant dans toute la France par des puissantes manifestations.

Cette rétrospective dans le déclenchement de mai 1968 montre que la situation mûrissait inexorablement.

La répression du quartier latin et le soulèvement des étudiants seront les étincelles qui feront exploser le tonneau de dynamite.

Les occupations

Celles-ci démarrèrent tout de suite après la grande manifestation du 13 mai 1968 pour riposter à la répression des étudiants du quartier latin.

La France était en état de choc. Combien sont-ils à cette manifestation, les organisateurs en

compteront plus d'un million. A Lyon, 60000 personnes défilent.

La plupart des métallos Rhônealpins sont dans la rue.

Les occupations d'usines vont alors se multiplier comme une traînée de poudre. La base décidait ce qu'elle comptait faire.

Le 14 mai, c'est une entreprise de la métallurgie qui donne le signal des occupations : Sud - Aviation Bouguenais se met en grève et occupe. La vague atteint Renault Cléon le 15 mai et Renault Flins dans la matinée du 16 mai et ensuite Renault-Billancourt quelques heures plus tard.

A la Snecma Corbeil ce sera le 17 Juin. Ailleurs, le mouvement prend à chaque heure de l'ampleur, A Tours avec les Cadoux, les sidérurgistes de Denain occupent les voies ferrées, ceux de Dunkerque occupent la boîte et soudent les grilles.

Les Tam-tam de Sud Aviation raisonnent plus que jamais à Toulouse.

Ici, à Lyon, la grande usine de Berliet entre en lutte, partout dans la métallurgie les usines s'arrêtent et y compris au Creusot où une première tentative avortée est relancée le lendemain avec cette fois l'occupation totale.

Tous les services publics s'arrêtent. Des comités de grèves naissent un peu partout.

Je pourrais énumérer longtemps tous ces lieux de travail qui deviennent des lieux de luttes magnifiques avec des hommes et des femmes de toutes catégories qui organisent leur grève.

Les cahiers de revendications s'établissent démocratiquement.

On recherche les moyens de vivre pendant tout le temps de la grève et les abords des usines sont utilisés par des agriculteurs, qui, par solidarité, viennent offrir leurs produits pour que les familles de grévistes ne manquent de rien.

Tous les jours, des assemblées générales se tiennent et des initiatives s'organisent pour manifester et se rendre vers les pouvoirs publics totalement dépassés par ces événements.

L'outil de travail est protégé, on assure sa maintenance, des distractions sont organisées et on voit se produire des artistes.

Mais ce qui va compter le plus : c'est la

démocratie syndicale : elle est exemplaire ; les travailleurs apportent leurs suggestions et on consulte les syndiqués.

L'unité d'action trouve sa raison d'être, mais il ne faut pas idéaliser, des mouvements venus de l'extérieur tentent de détourner le mouvement vers des actions violentes.

Les débats sont rudes entre la CGT qui se bat pour que le mouvement reste syndical, et d'autres comme la CFDT affirment une démarche proche des thèses de Cohn Bendit.

Comme le dit un camarade dans la dernière revue de l'IHS CGT de la Snecma Corbeil « la vie s'écoulait dans l'atmosphère de lutte et aussi de bonne ambiance. Je n'ai jamais connu tant d'investissements de la part de collègues de travail.

C'est dans ce moment que vient la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

Il faut savoir qu'à cette période le syndicat n'était pas reconnu à l'intérieur des murs de l'entreprise.

Ce mouvement avait acquis, dans la dernière semaine de mai, une ampleur maximale et le gouvernement dirigé par Pompidou, premier ministre, dut se résoudre à négocier ; ce qui amènera à un constat de négociation soumis aux travailleurs de Renault-Billancourt qui refusèrent les propositions gouvernementales. Certains, considéreront que la CGT avait été battu.

Le bureau confédéral répondit d'une manière nette : « *En consultant démocratiquement les travailleurs en grève, la CGT a souligné objectivement ce qui est positif, ce qui est médiocre et ce qui est négatif. Dans toute la France, les travailleurs ont pu se prononcer en connaissances de cause. Pour l'immense majorité, la réponse est nette : les concessions patronales et gouvernementales sont notoirement insuffisantes, la grève continu* ». Cette déclaration datait du 28 Mai.

Dans cette période, le pouvoir à la dérive réagit ; la droite manifeste aux champs Elysée en réunissant des centaines de milliers de personnes. Il reste à ce moment là plus de 9 millions de grévistes.

De Gaulle dissout l'Assemblée nationale et convoque les électeurs

pour des élections législatives fin juin

Début juin, les reprises du travail vont s'échelonner à partir de constats d'entreprise. Cependant la période devient de plus en plus mouvementée, la police intervient brutalement, à Peugeot Sochaux, deux ouvriers tombent : Jean Baylot, 24 ans, tué par balles et Henri Blanchet, 49 ans, frappé par une grenade offensive, succombera le 13 juin.

L'ampleur de la protestation fait reculer le pouvoir qui retire la police des usines Peugeot à Sochaux et à Renault Flins. Les négociations sont relancées dans la métallurgie.

Un processus de négociation est ainsi engagé au niveau des entreprises et à Billancourt, Aimé Halbeher, secrétaire du syndicat, jugera les résultats des négociations positifs.

Des résultats analogues sont enregistrés dans les autres établissements et la reprise s'effectuera le 18 juin.

La période d'occupation tire à sa fin et à Peugeot le travail reprend le 19 juin ainsi qu'à Berliet après 35 jours de grève dans cette grande entreprise de Vénissieux.

Ailleurs quelques entreprises continueront : à Usinor Dunkerque, à Caterpillar Grenoble, Paris Rhône. Mais vers le 30 juin on peut estimer que le travail a repris dans toutes les entreprises de la métallurgie.

Une moisson importante d'acquis sociaux sera la marque de 1968. Sur le plan de la syndicalisation de nombreux syndicats doublent leur nombre d'adhérents et la fédération comptera plus de 400000 adhérents alors qu'en 1967 elle ne dépassa guère les 150000.

Les acquis de 1968

Un rappel : Mai 1968, c'est la généralisation de la 4^{ème} semaine de congés payés. Accord de Grenelle : hausse des salaires de plus 10% en moyenne, SMIG horaire augmenté de 2,22F à 3F, réduction de la durée du travail (en moyenne de 43h) pour préparer la semaine de 40h, libre exercice du droit syndical...et bien d'autres.

Quelques exemples de ces constats de négociations ou de protocole de reprise du travail que j'ai pu consulter et qui ne sont qu'indicatifs de cette grande moisson de l'été 1968.

Les salaires

Le Smic augmente en 1968 de l'ordre de 30 % ; beaucoup de manœuvres et d'ouvriers spécialisés sont concernés. L'ensemble des grilles va se trouver bouleversée et à Hispano Le Havre, Renault, Peugeot les évolutions des autres catégories se situent aux alentours de 10 à 15 %.

Un salaire minimum garanti apparaît à Berliet.

A Hispano Le Havre, on va pousser à la réduction de l'éventail des classifications en ne retenant plus que 4 échelons par catégorie.

A Usinor Dunkerque la plupart des salaires ouvriers sont augmentés et dépassent les 20 % mensuels.

A Creusot Loire Firminy, le salaire minimum passe de 600 francs mensuels au 1/6/68 à 640 francs au 1/10/68. Ce n'est que quelques indications.

La durée et temps de travail

Dans la plupart des entreprises, l'horaire affiché est de 48 heures.

Les conditions de travail sont dures, la fatigue se lit sur les visages de ces hommes et femmes travaillant à la chaîne où en poste.

L'âge de la retraite est de 65 ans. Mai et juin 1968, d'après négociations s'engagent sur la durée du travail et se dessinent dans les protocoles d'accord des réductions du temps de travail qui ramèneront les horaires aux 40 heures dans les années 70.

Ces réductions d'horaires sont compensées entre 66% et 100%.

Dans la sidérurgie apparaît pour la première fois l'idée d'une cinquième équipe en poste pouvant conduire à 33H 36 les horaires des postés à Usinor Dunkerque.

L'ensemble des sidérurgistes obtient une première étape avec les 42 heures pour le travail en poste continu.

A Firminy apparaît la préretraite à 60 ans.

A la Thomson Sartrouville, toutes les réductions du temps de travail sont compensées à 100%.

C'est le cas aussi de Peugeot Sochaux où toutes les réductions du temps de travail ramène l'horaire hebdomadaire à 45 heures dans un premier temps.

Bref, partout l'heure est à l'abaissement du temps de travail et ce cycle se poursuivra durant les années 70/80 pour arriver aux 40 heures partout.

La protection sociale des salariés

Des protections et des statuts privilégient des catégories que l'on a mensualisées avec des avantages en cas de maladie et d'ancienneté. Les ouvriers n'en bénéficient pas en général.

L'engagement de rediscuter des conventions collectives modifiera cet aspect des choses.

1968 trace ce qu'ensuite le patronat de la métallurgie sera obligé de céder dans des accords nationaux de mensualisation.

Les salaires sont mensualisés à la Thomson Sartrouville et des jours de congés sont obtenus en cas d'enfants malades.

A Berliet, apparaît la protection des militants en matière d'évolution de carrière.



Un statut est étudié en matière de maladie, de capital décès et la prime d'ancienneté des ouvriers est alignée sur celle des employés, techniciens, dessinateurs et agent de maîtrise.

A Hispano le Havre un minimum social est obtenu ainsi que la disparition des 3 jours de carence en cas de maladie.

A Firminy, la mensualisation de l'ensemble du personnel est obtenue de même à Usinor Dunkerque.

Ces quelques accords de reprise montre incontestablement tout ce que le patronat lâche dans cette période et cette moisson va être intégré dans des accords nationaux de la métallurgie qui seront discutés dès le début 1969 avec notamment le paiement des jours de maladie des ouvriers et la prime d'ancienneté qui va représenté jusqu'à 17 % des salaires bruts.

Le droit syndical

Avant 1968, le syndicat n'était pas reconnu dans l'entreprise.

La pratique démocratique des occupations allait bousculer toute une pratique de répression syndicale dès que le syndicat

s'exprimait.

La moisson fut extraordinaire. D'abord la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise qui sera confirmée par la loi.

La mise en place de délégués syndicaux avec heures de délégation.

Le droit de réunion autorisée une fois par mois.

L'affichage et la distribution de tracts à l'intérieur à la condition de ne pas gêner la production.

Des locaux mis à la disposition des syndicats avec le matériel nécessaire.

A Peugeot Sochaux, dans l'antre du patronat le plus répressif avec Citroën, la direction couche sur le papier la reconnaissance et l'existence du syndicat et la possibilité de constituer des sections syndicales.

Il est dit, partout, que la section syndicale pourra afficher ses tracts, distribuer la presse, les tracts, et collecter les cotisations syndicales ainsi que réunir une fois par mois les adhérents.

Le syndicalisme s'installe dans les murs de la sacro-sainte propriété privée. L'UIMM cède.

Je terminerai cette présentation en vous disant que 1968 est un grand moment pour l'affirmation syndicale et que tout ce qui a conquis mérite aujourd'hui d'être

rappelé, non pas par nostalgie d'un passé révolu, nous ne sommes plus dans les conditions de vie et de travail de 1968 mais pour utiliser cette expérience pour un syndicalisme qui doit prendre en compte ce que sont ces entreprises aujourd'hui où la précarité règne, où de multiples sous-traitants vivent dans le même site et cela nécessite certainement de nouveaux droits pour réunir des hommes et des femmes qui n'ont pas les mêmes statuts.

L'exposition dans le hall montre ces événements, il a fallu des années de débats, de luttes pour arriver à cela ; c'est ce que vous êtes entrain de faire à ce congrès en travaillant les conditions d'un syndicalisme CGT à la hauteur des besoins des salariés d'aujourd'hui.

1968 est attaqué pour ce qu'il représente une libération face à un autoritarisme patronal et gouvernemental de l'époque, la CGT a décidé avec ses instituts d'histoire d'organiser partout des rencontres pour restituer ce grand moment d'émancipation des travailleurs pour que l'histoire de cette période permette d'appréhender l'avenir.

Je terminerai cette présentation en vous invitant à visiter l'exposition et par cette citation de Paul Valéry : « *L'histoire est la science des choses qui ne se répètent pas* »

